

Service civique : Actions en faveur des personnes âgées (1)

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de **16 à 25 ans**, sans condition de diplôme, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap ; seuls comptent le savoir-être et la motivation.

« La famille est un élément fondamental de la société. C'est une communauté de personnes, de fonctions, de droits et de devoirs. Elle est une réalité affective, éducative, culturelle, civique, économique et sociale. Cadre naturel du développement et du bien-être de tous ses membres, elle est le lieu privilégié d'échanges, de transmissions et de solidarités entre les générations. Elle doit donc recevoir protection, soutien et bénéficier des droits et services nécessaires pour exercer pleinement ses droits et responsabilités. »

Article 1 de la Déclaration des droits de la famille

L'Union Départementale des Associations Familiales de la Corrèze est une Association qui œuvre pour la protection des droits et des intérêts de la famille.

Vos missions et vos qualités attendues :

Vos missions seront de rencontrer des personnes âgées en EHPAD ou en Service de Long Séjour qui bénéficient d'une mesure de protection judiciaire confiée à l'UDAF19, afin de :

- **Renforcer un lien,**
- **Proposer des activités** dans une relation privilégiée (lecture, jeux, promenades, sorties etc.)
- **Favoriser les échanges entre ces personnes et le mandataire judiciaire** en charge du dossier pour mieux connaître leurs besoins,
- **Rompre un isolement**
- **Observer leurs conditions de vie.**

Vous serez également amené(e) à rencontrer des personnes âgées à domicile qui vont entrer en maison de retraite, afin **de préparer la transition.**

Vous aimez le **contact humain** avec les personnes âgées. Vous appréciez **travailler en équipe**, et vos plus grandes qualités sont :

- **l'écoute,**
- **l'empathie,**
- **la discrétion**
- **le respect** de l'autre.

Votre environnement de travail :

Vous exercerez vos missions **dans le département de la Corrèze**, et vous serez rattaché(e) au service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs au siège de l'UDAF à **Tulle**.

Vos missions commencent **dès que possible**, à **35 heures hebdomadaires**, pour une durée de **8 mois**.

Les frais de transport sont pris en charge par l'UDAF19, en utilisant prioritairement les voitures de service. Vos **repas sont pris en charge lorsque vous vous déplacez pour la journée**. Au siège, vous aurez à votre disposition un **ordinateur**, un **téléphone** et un **accès à la messagerie** pour rédiger des fiches d'interventions, rencontrer les délégués mandataires judiciaires et le tuteur du service civique.

Votre candidature :

- ✓ Les candidatures et les Curriculum Vitae sont à adresser à l'adresse mail suivante : **smonteil@udaf19.fr**